
Procès-verbal de la réunion
tenue le 29 août 2017, à compter de 17 h 15
salle Alizé, Aquarium du Québec

Présences : 103
(Découvreurs : 48)
(Navigateurs : 55)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 6 juin 2017
5. Dossiers de la présidence
6. Dossiers secrétariat et trésorerie
7. Information
8. Autre sujet
9. Parole aux vice-présidences

1. **Mot de bienvenue**

Jocelyn Noël souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Jocelyn Noël
Appuyeur : Serge Bilodeau

-adopté à l'unanimité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Proposeuse : France Olivier
Appuyeuse : Marie-Claude Harvey

-adopté à l'unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 6 juin 2017**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue 6 juin 2017 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Colette Bond
Appuyeuse : Lucie Gagnon

-adopté à l'unanimité-

5. **Dossiers de la présidence**

a) **Plan d'action 2017-2018 et tâches**

Jocelyn Noël dépose et présente le projet de plan d'action 2017-2018. Il explique plus spécifiquement l'historique de l'existence des comités dudit plan. Il résume également les doléances exprimées au fil des années à propos de ceux-ci. Par ailleurs, il précise les réalisations, les activités et les actions menées annuellement par leurs membres. Les liens avec les instances nationales de la Centrale font également l'objet d'une présentation. Enfin, Jocelyn Noël relate la réflexion effectuée par les membres du conseil d'administration quant au maintien des comités EAV-EVB, sociopolitique et de la diversité humaine dans leurs formes actuelles. Au terme de l'analyse, une résolution a été votée à majorité afin d'abolir ceux-ci. Les membres du conseil d'administration sont par la suite invités à faire état des considérants qui ont guidé cette orientation. Tour à tour, les membres résument les arguments évoqués. À titre d'exemple, Alexandre Perras, David Baillargeon, Lucie Duguay, France Olivier, Cynthia Godbout, Bruno Parent et Marie-Claude Choquette évoquent divers éléments de réflexion tels que les coûts, le relai de l'information, l'implication de la société civile, l'intérêt des membres, etc.

François Caron, qui était le membre du conseil d'administration responsable du comité EAV-EVB l'an dernier, expose les réalisations des dernières années et l'intérêt croissant pour certaines activités. À ce sujet, Pascal Blanchette, qui était au même comité, partage la même appréciation et préconise de maintenir le comité. Il propose donc un amendement en ce sens.

« Retirer le comité EAV-EVB de la liste des comités abolis. »

Proposeur : Pascal Blanchette
Appuyeur : Serge Bilodeau

-rejeté à majorité-

L'amendement ayant été rejeté, la proposition principale qui émane du conseil d'administration est ensuite votée.

« QUE le conseil des déléguées et délégués abolisse les comités EAV-EVB, diversité humaine et action sociopolitique et conserve un responsable pour chacun des dossiers qui a pour rôle, chapeauté par le comité exécutif, d'assurer une veille, une participation éventuelle aux

réseaux s'ils le jugent pertinent, l'organisation d'évènements ayant un impact réel ainsi que la transmission d'information. »

Proposeuse : Lucie Gagnon
Appuyeuse : Sarah-Madeleine Hotte

-adopté à la majorité-

Enfin, le plan d'action, tel que modifié en fonction de la résolution abolissant trois comités, est adopté par voie de résolution.

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le plan d'action SEDR-CSQ 2017-2018 tel que modifié. » (Annexe I)

Proposeuse : Marie-Claude Choquette
Appuyeur : Louis Migotto

-adopté à la majorité-

À titre informatif, les tâches des membres du comité exécutif et des conseillers syndicaux sont déposées. (Annexe II)

b) Bulletin Les 2 bords du fleuve (Comités) (Rappel)

Jocelyn Noël nous fait un bref rappel sur le bulletin syndical qui traite des comités statutaires et conventionnés. Ce bulletin syndical a été acheminé dans les écoles et se retrouve sur le site Web. À ce bulletin syndical est annexé un formulaire de mise en candidature où tous les membres sont invités à participer à l'un ou l'autre desdits comités. Il souligne l'importance de pourvoir tous les postes. (Annexe III)

c) Cueillette d'information diverse (Rappel)

Jocelyn Noël nous rappelle également que ce document a été acheminé dans les écoles. Il mentionne qu'il est important de remplir le formulaire et de le retourner au bureau du syndicat. (Annexe IV)

d) Dépôt document Retour du CF des 14, 15 et 16 juin 2017

Jocelyn Noël dépose et présente les principaux points traités lors du Conseil fédéral en titre. Les faits saillants sont les suivants. D'abord, les résultats du sondage EHDA A auprès d'un large échantillonnage d'enseignantes et d'enseignants ont été dévoilés. Trois priorités préoccupent les répondants. La diminution des maximums d'élèves par groupes, l'ajout de ressources en classe et les services d'appui au personnel enseignant. Ensuite, le plan de valorisation de l'éducation des adultes a été adopté. Puis, la politique de rémunération des représentants politiques de la FSE a de nouveau fait l'objet d'un débat avant d'être votée. Enfin, une mise à jour des évènements régionaux de la campagne « Prof, ma fierté » a été présentée. Dans une optique similaire, un partenariat avec le Groupe Capitale Médias a été accepté par l'instance dans le but de

mettre en valeur la profession enseignante. Finalement, un document d'interprétation des règles budgétaires a été expliqué. (Annexe V)

e) **Formation nouveau délégué**

Jocelyn Noël dépose l'invitation lancée pour la tenue d'une session de formation s'adressant aux membres nouvellement élus délégués. À toutes et tous qui sont intéressés à y participer, prière de remplir le formulaire et de le remettre à la fin de la rencontre ou de la retourner à Carole Bouchard, avant le 11 septembre 2017. (Annexe VI)

Aussi, il tient à préciser qu'en fonction du nombre d'inscriptions, le lieu de la rencontre pourrait être déplacé. Le tout sera confirmé par un envoi courriel aux déléguées et délégués inscrits.

7. **Dossiers secrétariat et trésorerie**

a) **Nomination de la firme comptable**

Les soumissions des firmes Malenfant Dallaire, Mallette ainsi que Lemieux Nolet sont présentées par Martin Hogue. Il précise que les mandats pour l'audit sont les mêmes pour tous les soumissionnaires. La proposition de Lemieux Nolet est 1 500 \$ moins cher que le fournisseur actuel. Un tableau synthèse compare les prix des soumissions reçues pour les années 2017 à 2020 inclusivement ainsi que les paramètres du mandat à effectuer. (Annexe VII)

« QUE le conseil des déléguées et délégués mandate la firme Lemieux-Nolet afin d'effectuer la vérification des livres et produire les états financiers du SEDR-CSQ pour les années 2017 à 2020 inclusivement. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeur : Jean-Pierre Marcoux

-Adopté à l'unanimité-

b) **Nomination des déléguées et délégués**

Martin Hogue insiste sur l'importance de procéder à la nomination des déléguées et délégués dans chacun des milieux. Il précise qu'il est important de valider le nombre d'enseignantes et d'enseignants dans chaque établissement afin de s'assurer d'avoir la représentation adéquate.

c) **Allocation CD**

Afin de susciter la participation des déléguées et délégués aux réunions du conseil des déléguées et délégués, Martin Hogue explique la procédure établie concernant la

compensation en termes de libérations syndicales, et ce, en fonction des présences auxdites réunions. Il s'agit de compenser à raison d'une demi-journée pour deux présences aux réunions du conseil des déléguées et délégués.

d) Formulaire de dépenses

Martin Hogue explique, au bénéfice des nouvelles personnes déléguées, la façon de calculer le kilométrage excédentaire qui est payé aux déléguées et délégués lors des réunions ainsi que les frais de gardiennage. Il précise également qu'il est important d'indiquer clairement le nom de la personne avec qui il y a covoiturage le cas échéant. Il insiste sur l'importance d'indiquer la date et de signer la demande de remboursement.

Martin Hogue en profite également pour présenter le formulaire de demande de remboursement pour les frais de déplacement et de subsistance. Il insiste sur l'importance d'indiquer les heures de début et de fin des activités ouvrant droit à des remboursements. Il s'agit de détails importants afin d'être conforme à la politique en vigueur au SEDR-CSQ. Ainsi, sans lesdites indications, il devient impossible de déterminer si l'enseignante ou l'enseignant qui participe à un comité ou à une instance a notamment droit à un remboursement d'un *per diem* pour un repas. Ladite demande pourrait donc être rejetée faute de détails suffisants.

e) Allergies alimentaires

Martin Hogue invite les déléguées et délégués souffrant d'allergies alimentaires à lui en faire part à la fin de la rencontre dans le but d'en informer le traiteur.

7. Information

a) Calendrier des réunions du conseil des déléguées et délégués du SEDR-CSQ et des secteurs

Dépôt du calendrier provisoire des réunions du conseil des déléguées et délégués pour l'année 2017-2018 (Annexe VIII). Jocelyn Noël explique que ces dates peuvent être changées. Il demande aux membres de surveiller le courrier syndical ou de se valider sur le site du SEDR-CSQ. Quelques modifications sont apportées quant aux lieux des rencontres. Pour le secteur des Découvreurs, il reste à recevoir la confirmation de l'endroit pour la tenue des rencontres. Pour le 5 septembre, la réunion aura lieu au local le Carrefour.

b) Sessions de préparation à la retraite

Jocelyn Noël informe les déléguées et délégués que les formations pour la préparation à la retraite données par l'AREQ CSQ se tiendront les 10-11 novembre 2017 et 13-14 avril 2018. Les lieux des rencontres sont à confirmer. Dès réception de l'information, les déléguées et délégués en seront avisés. L'information sera également disponible sur le site du SEDR-CSQ.

c) **Affiches SST**

Pour information, des affiches SST sont déposées.

8. **Autre sujet**

Il n'y a pas d'autres sujets traités lors de la présente rencontre.

9. **Parole aux vice-présidences**

Pour le secteur des Navigateurs, Jacqueline Bernier invite Ruth Betty à présenter une pétition dénonçant les changements à la politique de remboursement. Un bon de commande ou l'usage d'une carte de crédit est maintenant demandé. Ruth Betty invite les déléguées et délégués à apporter les pétitions signées lors de la réunion du 5 septembre prochain au Centre Paul-Bouillé.

Levée de l'assemblée à 19 h 15.

JOCELYN NOËL,
président

MARTIN HOGUE,
secrétaire-trésorier